

En Afrique...

**Abengourou / Côte d'Ivoire : un homme fait plusieurs blessés graves, tue sa femme et se fait exécuter**

Le sang a beaucoup coulé dans la matinée du 6 janvier 2017 à Sankadiokro, localité située à 12 km, au nord d'Abengourou. Un homme, sous l'effet d'une dépression, a tailladé six villageois, avant de se faire tuer par une foule en furie.

**Angré/Côte d'Ivoire : une dame tuée à coups de machette**

Dame Salimata T., la cinquantaine, est invitée par les membres de sa famille habitant Angré de concocter de somptueux mets pour le dimanche 1er janvier 2017. Alors que ceux-ci décident d'aller célébrer hors de la résidence, Salimata T, exténuée préfère plutôt dormir. C'est vers 6 heures du matin environ que son corps sans vie, odieusement tailladé à divers endroits, avec l'oreille droite tranchée, est découvert, gisant au salon, dans une mare de sang. Une enquête a été ouverte.

**Missolé/Cameroun : cinq morts dans un accident de la circulation**

Cinq personnes sont mortes et six autres blessées dans une collision entre deux voitures à hauteur de Missolé, une localité reliant Douala et Yaoundé. D'après les témoignages recueillis auprès des riverains et de la gendarmerie qui diligente l'enquête, les deux voitures qui roulaient à vive allure sont entrées en collision quand l'une d'elles a voulu éviter un camion mal garé.

**Bamenda/Cameroun : le corps sans vie d'un nouveau-né abandonné**

La découverte macabre d'un enfant, de sexe masculin, âgé de trois jours, soigneusement mis dans un carton de sucre, a été faite par un berger de douze ans au moment de paître son bétail sur les flancs d'une montagne. Il a aussitôt alerté les autorités.

Rassemblées par COE

Scandale financier de la Poste SA

Cinq des douze ex-dirigeants écroués, mandat d'arrêt international pour Alfred Mabika Mouyama

Styve Claudel ONDO MINKO  
Libreville/Gabon

**GARDÉS** à vue, depuis le dimanche 8 janvier dernier, dans le cadre de l'enquête visant à établir les responsabilités concernant le scandale financier de la Poste SA, cinq des douze

ex-dirigeants de cette entreprise ont été écroués hier, à la Prison centrale de Libreville.

En effet, conformément à la procédure, après quatre heures d'audition face au procureur de la République, les mis en cause dans ce scandale financier ont été présentés devant un juge d'instruction, qui les a tous inculpés pour dé-

tournement de fonds, abus de confiance, escroquerie et complicité d'escroquerie.

Selon nos sources, c'est relativement à la gravité du cas que le sort de ces managers qui jouissent toujours, il faut le rappeler, de la présomption d'innocence tant qu'ils n'auront pas été jugés, a été apprécié. Et ce, à la faveur des

débats contradictoires, d'autant qu'ils avaient leurs avocats auprès d'eux.

Aussi, au terme des discussions, cinq (5) d'entre eux ont-ils été placés sous mandat de dépôt. Tandis que sept (7) ont été laissés en liberté provisoire. Toutefois, d'après les magistrats instructeurs, à charge pour ces derniers de déférer à chaque convocation

qui leur sera adressée.

Concernant l'ancien Président directeur général (PDG) de la Poste SA, Alfred Mabika Mouyama, qui, absent du pays, n'aurait donc pas déféré à la convocation qui lui a été adressée, en même temps que ses douze collaborateurs, un mandat d'arrêt international a été émis à son encontre.

Enquêtes financières

Ngoubou sous mandat de dépôt à "Sans-Famille"

SCOM  
Libreville/Gabon

**EN** l'espace de quelques jours seulement, le destin d'Etienne Dieudonné Ngoubou, l'ancien ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, vient de basculer. En effet, après avoir été éjecté du gouvernement et en-

tendu à la direction générale des recherches (DGR), sur la gestion des deniers publics liés à la réalisation des travaux hydrauliques, l'ex-membre du gouvernement a été admis, hier après-midi, à la maison d'arrêt de Libreville.

A l'instar des ex-dirigeants de La Poste, poursuivis notamment pour détournement de fonds (lire

ci-dessus), le natif de la Nyanga a également eu la possibilité de faire valoir ses premiers arguments de défense par le truchement de ses avocats-conseils. Sauf que les motifs exposés par ces derniers n'auraient pas convaincu le juge d'instruction en charge du dossier, qui a décidé de placer le mis en cause en détention préventive.

Etienne Dieudonné Ngoubou rejoint ainsi à "Sans-Famille" l'ancien ministre de l'Economie, du Logement, des Travaux publics, Magloire Ngambia, et le coordonnateur de l'organisation chargée de gérer les études relatives à l'aménagement des bassins versants de Libreville, Blaise Wada.

Ces hauts cadres de l'admini-

nistration présumés innocents sont également poursuivis par le ministère public, pour les faits de détournements de deniers publics. Le procès de ces acteurs de la vie politique nationale est vivement attendu, d'autant que leur arrestation a provoqué une véritable onde de choc dans l'opinion nationale et internationale.

Lutte anti-drogue à Bikélé

Rattrapé après six mois de cavale



Ulrich Maganga Didoungou tenant dans ses bras ses ballots de chanvre indien trouvés sur lui.

Photo : AEE

**L'ANTENNE** de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad) de Ntoun vient enfin de mettre la main sur Ulrich Maganga Didoungou, un compatriote de 24 ans. Après plus de six mois de cavale, le dealer présumé de chanvre indien est en effet tombé dans les filets tendus par les flics, à Bikélé, dans le troisième arrondissement de la commune de Ntoun. Sur lui, 7 ballots du produit nocif et prohibé.

Les Officiers de police judiciaire (OPJ) présentent Ulrich Maganga Didoungou comme faisant partie de ces dealers qui ont toujours su échapper aux autorités judiciaires. Le jeune homme, qui serait la pièce maîtresse présumée d'un vaste réseau de trafic de chanvre indien à Ntoun, aurait déjà été cité par plusieurs détaillants interpellés par les forces de l'ordre ces derniers mois. Fournisseur invétéré de marchands de l'herbe interdite,

il serait passé maître dans l'art de se mouvoir à différents endroits du chef-lieu du département du Komondah. C'est ainsi que les enquêteurs, à ses trousses depuis plusieurs mois, auront eu tout le mal pour le neutraliser.

Jusqu'à ce que, grâce à un indic, Maganga Didoungou

est localisé dans la zone de Bikélé. Le jour de son arrestation, il est 14 heures environ, quand les agents de police se rendent au lieu indiqué et commencent par filer leur cible. Celle-ci finira par tomber par la suite dans leur guet-apens. En fouillant son sac à dos, les limiers trouvent 7 bal-

lots de chanvre. Après plusieurs tentatives vaines de corruption d'agents publics, le mis en

cause devrait être déféré devant le procureur de la République de Libreville, la semaine prochaine.



**Can Total Gabon 2017**  
LE FAN CLUB DU MINISTÈRE DU BUDGET  
SOUTIENT LES PANTHÈRES  
**Allez les Panthères !!!**